

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE INTITULÉ : *RAPPORT PROVISOIRE SUR LA DÉFENSE DU CANADA DANS UN CONTEXTE DE MENACE EN ÉVOLUTION*

Introduction

Le gouvernement du Canada a examiné le rapport provisoire du Comité permanent de la défense nationale et remercie ses membres pour leur étude et leurs recommandations.

Le gouvernement du Canada accueille favorablement les recommandations formulées dans ce rapport provisoire ainsi que les recommandations futures attendues dans le cadre du rapport final du Comité sur cette question.

La majorité des recommandations du Comité s'alignent sur les travaux déjà entrepris par le gouvernement ainsi que sur les nouvelles initiatives récemment annoncées dans le Budget 2022. Cela comprend les efforts actuels et prévus pour investir dans l'équipement, la technologie et l'infrastructure de défense, y compris dans le Nord; soutenir le changement de culture au sein des Forces armées canadiennes (FAC); recruter et retenir les membres des FAC; et améliorer la cybersécurité du Canada. De plus, bien que la politique de défense actuelle du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, constitue une base solide pour permettre aux FAC de répondre et de s'adapter à un contexte de menace qui évolue rapidement, le Canada examinera et mettra à jour cette politique pour s'assurer qu'elle demeure pertinente pour les années à venir. Dans le cadre de ce travail, le gouvernement continuera d'examiner attentivement les recommandations du Comité énoncées dans le présent rapport provisoire.

Recommandation 1 : Que, compte tenu des circonstances actuelles en Ukraine et des tensions croissantes entre les membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la Russie, le gouvernement du Canada augmente les dépenses de défense annuelles jusqu'à 2 % du produit intérieur brut, conformément à l'accord convenu par les pays membres de l'OTAN en 2014.

Le gouvernement du Canada accepte de continuer à se rapprocher de la ligne directrice de 2 % du produit intérieur brut (PIB) pour les dépenses de défense, conformément à son engagement en tant que membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et tel que réitéré au Sommet de 2022.

Le Canada demeure inébranlable dans son engagement envers l'Alliance de l'OTAN. Dans le cadre de *Protection, Sécurité, Engagement*, le gouvernement s'est engagé à augmenter les dépenses de défense de 70 % sur dix ans. Depuis, il a pris des mesures importantes pour acquérir des capacités essentielles, comme des avions de chasse et des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, entre autres. Le gouvernement continue de faire des investissements importants pour se rapprocher de l'objectif de 2 %. Le Budget 2022 a alloué 6,1

milliards de dollars (selon la comptabilité d'exercice) sur cinq ans au ministère de la Défense nationale (MDN) pour financer les priorités en matière de défense, notamment la défense continentale, les engagements envers nos alliés et les investissements dans l'équipement et la technologie afin d'accroître immédiatement les capacités des FAC. Le 22 juin 2022, le gouvernement s'est engagé à investir un montant global de 38,6 milliards de dollars (selon la comptabilité d'exercice) au cours des vingt prochaines années dans la défense continentale et la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Des fonds ont également été accordés à d'autres partenaires de la défense, comme le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), pour faire face à l'évolution de la réalité des cybermenaces.

Le gouvernement du Canada reste déterminé à augmenter encore les dépenses de défense si le contexte financier le permet. Parallèlement, le Canada augmente ses contributions à l'OTAN dans des domaines critiques, notamment en contribuant aux mesures de dissuasion et de défense de l'OTAN en Europe par l'envoi de capacités militaires et de personnel supplémentaires sur le flanc oriental de l'OTAN, à la suite de l'invasion injustifiable et illégale de l'Ukraine par la Russie. Au sommet de l'OTAN de juin 2022, le Canada a signé une déclaration conjointe avec la Lettonie et a annoncé qu'il maintiendrait son rôle de chef de file et augmenterait sa contribution à la présence avancée renforcée de l'OTAN en Lettonie.

Le Canada contribue également à diverses initiatives de l'OTAN visant à faire face aux menaces et aux défis futurs touchant la sécurité transatlantique. En juin 2022, le premier ministre a annoncé que le Canada accueillerait à Montréal le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité. Ce centre d'excellence sera une plateforme grâce à laquelle les acteurs militaires et les civils pourront développer, améliorer et partager leurs connaissances sur les impacts du changement climatique sur la sécurité. En outre, le premier ministre a annoncé l'intention du Canada d'accueillir le Bureau régional nord-américain de l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord (DIANA). Le DIANA comprendra un réseau de centres d'innovation, avec des sites d'accélération technologique et des centres d'essai dans toute l'Europe et l'Amérique du Nord pour favoriser et protéger l'innovation.

Recommandation 2 : Que, parallèlement à l'augmentation du montant alloué aux dépenses dans le secteur de la défense, le gouvernement du Canada entreprenne un examen de la politique de défense actuelle et entreprenne des examens plus fréquents de la politique de défense, au moins aux quatre ans, afin de s'assurer que le Canada et les Forces armées canadiennes prennent les bonnes décisions, qu'ils investissent dans les bonnes capacités, et qu'ils demeurent prêts à faire face aux menaces actuelles et futures ainsi qu'aux changements rapides observés dans le contexte de la sécurité dans le monde.

Le gouvernement du Canada est partiellement d'accord avec cette recommandation.

Le monde a beaucoup évolué depuis la publication de la politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement, en 2017. Conscient de ce fait, dans le Budget 2022, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner rapidement la politique de défense du

Canada et à la mettre à jour afin de renforcer les défenses du Canada dans un monde qui est devenu moins sûr et moins prévisible. Cette mise à jour, dont le travail est déjà en cours, sera essentielle pour garantir que le MDN/FAC dispose de l'orientation, des ressources et des capacités nécessaires à l'avenir pour s'adapter à un environnement opérationnel de plus en plus dynamique et complexe. La mise à jour de la politique de défense s'appuiera sur le document " Protection, Sécurité, Engagement ", qui demeurera le fondement de la façon dont les FAC sont soutenues et équipées pour protéger les Canadiens et les intérêts canadiens - en veillant à la protection du Canada, à la sécurité en Amérique du Nord et à l'engagement dans le monde. Dans le cadre de la mise à jour de la politique de défense, le Ministère envisagera la possibilité de procéder à des mises à jour régulières.

En outre, le MDN/FAC et d'autres partenaires de la défense, comme le CST, examinent régulièrement la façon dont ils anticipent l'évolution du contexte de sécurité, s'y adaptent et y répondent. Cela se fait par le biais de divers mécanismes, notamment des examens de mission, des évaluations de la menace et des échanges avec le Cabinet sur les pouvoirs et les mandats relatifs aux opérations militaires ou aux nouveaux investissements, entre autres. Le gouvernement du Canada accorde également de l'importance aux examens indépendants et externes de ses activités et demeure engagé dans un dialogue positif et continu avec le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR), l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) et d'autres organismes d'examen. Ce processus est également éclairé par des consultations interministérielles, des rencontres bilatérales, des études internes et des consultations avec des experts, notamment dans le cadre du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité. Par exemple, le MDN/FAC, de concert avec des organisations partenaires, a effectué une analyse approfondie du contexte de sécurité pour éclairer les investissements annoncés par la ministre de la Défense nationale en juin 2022 pour moderniser le NORAD.

Recommandation 3 : Que le gouvernement du Canada songe à créer une présence militaire à long terme en Europe dans le cadre des mesures de défense et de dissuasion prises par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord à l'encontre de la Russie.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec la recommandation et s'engage à continuer de contribuer au renforcement de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN, y compris contre la Russie. La mise à jour de la politique de défense, qui sera publiée à l'automne 2022, présentera les investissements nécessaires pour permettre au Canada de se défendre contre la Russie, de réagir et de contribuer aux mesures de dissuasion et de défense collectives contre ce pays.

Au cours du sommet de l'OTAN de 2022, le Canada a annoncé qu'il renforcerait son déploiement militaire au sein du Groupement tactique Lettonie de la présence avancée renforcée de l'OTAN (GT eFP Lettonie), dans le cadre des contributions du Canada aux mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN en Europe. Le GT eFP Lettonie est l'un des huit groupements tactiques multinationaux de l'OTAN dans la partie orientale de l'Alliance, servant

de première ligne de défense contre toute nouvelle agression russe et démontrant la force du lien transatlantique. Le renforcement du GT eFP Lettonie consisterait à l'étendre à un groupe-brigade multinational en cas de besoin, par exemple dans l'éventualité d'une crise. Le Canada dirige un processus de planification avec les Alliés afin de déterminer les troupes qui pourraient contribuer à une brigade apte au combat en Lettonie. Un groupe-brigade pourrait inclure des contributions canadiennes supplémentaires, telles que des capacités militaires, des équipements, des munitions et des fournitures additionnels, un renforcement rapide depuis le Canada, une collaboration avec les Alliés pour augmenter leurs contributions, ou une combinaison de ces approches.

En outre, le MDN/FAC élabore également des options pour le renouvellement à plus long terme de l'opération REASSURANCE (qui doit actuellement prendre fin le 31 mars 2023), la mission du Canada à l'appui des mesures d'assurance et de dissuasion de l'OTAN en Europe centrale et orientale, et la plus grande opération militaire internationale actuelle du Canada. En plus de diriger le GT eFP Lettonie, l'opération REASSURANCE comprend d'autres contributions conjointes aux mesures d'assurance et de dissuasion de l'Alliance, notamment des contributions aériennes et maritimes.

Recommandation 4 : Que le gouvernement du Canada continue d'augmenter l'aide militaire à l'Ukraine en lui fournissant des équipements militaires létaux et non létaux additionnels. Il devrait également envisager de lui fournir d'autres formes d'aide militaire, de même que de l'aide humanitaire.

Le gouvernement du Canada accepte de continuer à fournir de l'aide à l'Ukraine, notamment de l'aide militaire et des renseignements essentiels pour aider l'Ukraine à se défendre contre l'invasion illégale et injustifiable de la Russie, ainsi que de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins des personnes touchées par la situation.

Avec ses alliés, le Canada continue de fournir de l'instruction et du matériel aux Forces armées ukrainiennes, comme il le fait depuis huit ans. Le Canada et ses alliés sont en contact permanent avec le gouvernement de l'Ukraine et les Forces armées ukrainiennes pour coordonner l'aide financière et matérielle, ainsi que l'instruction et les autres formes d'aide, et pour déterminer comment le Canada peut faire davantage pour répondre aux besoins de l'Ukraine.

Le Canada a engagé ou livré plus de 601 millions de dollars en aide militaire à l'Ukraine. À ce jour, les dons suivants ont été faits : imagerie par satellite, armes légères, quatre canons d'artillerie M777, 56 caméras de drone de L3 Wescam, du matériel de déminage et des munitions de 155 mm. Le Canada fournira également à l'Ukraine 39 véhicules blindés d'appui tactique, y compris le soutien en service.

Le Canada fournit également de l'instruction aux Forces armées ukrainiennes dans le cadre de l'opération UNIFIER. Depuis le début de l'opération, les FAC ont entraîné 33 000 membres des Forces armées ukrainiennes. Cette instruction comprend l'instruction élémentaire et une

instruction sur l'utilisation des canons d'artillerie M777. Cette instruction, en plus de l'équipement donné, aidera les Forces armées ukrainiennes à améliorer et à renforcer leurs capacités et leur aptitude à repousser l'invasion russe.

Le CST a également soutenu la réponse du Canada à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en utilisant ses cybercapacités perfectionnées dans le cadre de son mandat. Avant et pendant l'invasion, le Centre canadien pour la cybersécurité du CST a continué à suivre les cybermenaces associées à l'invasion par la Russie et à partager des informations sur les cybermenaces, comme les renseignements et le soutien en matière de cybersécurité, avec des partenaires clés en Ukraine. En coopération avec le CST, les FAC ont également mis à profit leur expérience de la conduite de cyberopérations défensives pour aider les principaux Alliés de l'OTAN et l'Ukraine à protéger les réseaux critiques et leur permettre de réagir de manière appropriée aux menaces détectées.

De plus, indépendamment de l'aide militaire, le Canada s'est engagé à verser 320 millions de dollars en aide humanitaire pour soutenir l'Ukraine. Grâce à cette contribution, nos partenaires fourniront des services de santé d'urgence, une protection, un soutien aux populations déplacées et des services essentiels pour sauver des vies, comme des abris, de l'eau et des installations sanitaires, et de la nourriture. Le Canada continue également de fournir une aide au développement.

Au total, si l'on tient compte des mesures militaires et non militaires prévues dans le Budget 2022, le Canada a annoncé des contributions directes de plus de 1,2 milliard de dollars à l'appui de l'Ukraine et de sa population en 2022, en plus d'une offre de prêt pouvant atteindre 1,6 milliard de dollars pour le gouvernement ukrainien. Le gouvernement du Canada demeure résolument engagé envers le peuple ukrainien et continue d'analyser les possibilités de collaborer avec les Alliés et de fournir une aide supplémentaire pour soutenir la souveraineté et la sécurité de l'Ukraine de manière efficace et concrète.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Canada continue d'investir dans la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, et réalise rapidement les investissements nécessaires au remplacement du Système d'alerte du Nord.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Compte tenu de l'évolution rapide du contexte de la menace, de l'augmentation des impacts du changement climatique et de la modernisation militaire des concurrents du Canada, il est urgent de moderniser les capacités canadiennes du NORAD. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a annoncé, en juin 2022, un financement total de 38,6 milliards de dollars (selon la comptabilité d'exercice) sur vingt ans pour les capacités de défense continentale du Canada, y compris pour moderniser le NORAD. Il s'agit de la plus importante mise à niveau des capacités canadiennes du NORAD en près de quatre décennies.

Cet investissement s'appuie sur la Déclaration conjointe États-Unis–Canada sur la modernisation du NORAD, signée en 2021. Il est également conforme aux priorités des partenaires de l'Arctique et du Nord, notamment celles exprimées dans le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, qui a été élaboré conjointement par le gouvernement fédéral, les peuples autochtones, les Inuits, les Premières nations et les Métis, et six gouvernements territoriaux et provinciaux. Pas plus tard que le 2 mars 2022, les premiers ministres des territoires ont écrit au premier ministre pour lui faire part de leurs préoccupations concernant la sécurité de l'Arctique à la lumière de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Dans le cadre de son plan de modernisation du NORAD, le gouvernement du Canada investit dans de nouvelles solutions technologiques afin d'améliorer notre connaissance de la situation, notamment de nos approches nordiques, et de remplacer à terme les capacités actuellement fournies par le Système d'alerte du Nord.

Dans l'intervalle, le gouvernement du Canada a attribué un contrat à la Nasittuq Corporation, une entreprise inuite, pour exploiter et entretenir le Système d'alerte du Nord jusqu'à ce que les nouvelles capacités de remplacement soient prêtes. Ce contrat, attribué en janvier 2022, est d'une durée initiale de sept ans et est évalué à 592 millions de dollars. Le contrat comprend également des options de renouvellement au-delà des sept années initiales, pour huit années supplémentaires, pour une valeur estimée à 1,3 milliard de dollars.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Canada améliore la connaissance du domaine maritime et arctique du territoire canadien en investissant dans la recherche-développement et l'acquisition de technologies de surveillance novatrices et de pointe. De telles technologies pourraient comprendre des drones, des satellites et d'autres ressources spatiales, des capteurs au sol et sous-marins, des véhicules autonomes sous-marins ainsi que des radars terrestres modernes. Que le gouvernement du Canada acquière les capacités dont les Forces armées canadiennes ont besoin pour assurer la sécurité et la souveraineté du Canada dans l'Arctique ainsi que la connaissance multidomaines de la région et de toutes ses approches maritimes.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Protection, Sécurité, Engagement s'est engagé à améliorer la connaissance des domaines aérospatial et maritime du Canada, notamment en investissant dans 15 navires de combat de surface canadiens et en acquérant cinq à six navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique. Le projet de navires de combat de surface canadiens est l'initiative de construction navale la plus importante et la plus complexe au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale, et il constituera le noyau de la puissance de combat maritime du Canada. Les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, pour leur part, effectueront une surveillance armée en mer dans les eaux canadiennes, y compris dans l'Arctique, ainsi que d'autres opérations expéditionnaires.

De plus, depuis 2021, le gouvernement du Canada a fait des investissements clés pour soutenir la recherche et le développement, notamment sur les technologies de surveillance novatrices

dans l'Arctique. Cela faisait partie de l'annonce faite dans le Budget 2021 de 252 millions de dollars sur cinq ans, avec 160 millions de dollars en amortissement résiduel, pour jeter les bases de la modernisation du NORAD et soutenir les capacités de défense continentales et arctiques existantes. Le MDN/FAC, par l'entremise du programme Innovation pour la Défense, l'excellence et la sécurité, finance également la recherche sur les capacités de surveillance maritime et sous-marine, y compris les systèmes de capteurs de surface, les capteurs acoustiques et les solutions autonomes pour détecter les menaces de surface et sous-marines pour le Canada.

S'appuyant sur ces initiatives, la ministre de la Défense nationale a annoncé en juin 2022 un financement supplémentaire pour les capacités de défense continentale du Canada, notamment pour moderniser le NORAD. Cela comprend de nouveaux investissements dans les sciences et la technologie afin que les FAC disposent des capacités nécessaires pour défendre l'Amérique du Nord contre les menaces actuelles et futures. Le Canada accueillera également le bureau nord-américain de l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord, qui contribuera à favoriser et à protéger l'innovation. En outre, le Canada lancera une stratégie pour l'Indopacifique, qui comprendra un volet maritime et contribuera à une meilleure connaissance du domaine maritime.

Les FAC investissent également dans l'acquisition d'un système d'aéronef télépiloté armé, de moyenne altitude et de longue endurance, afin d'assurer une surveillance supplémentaire dans l'Arctique et dans les approches maritimes du Canada, et de fournir des capacités supérieures à celles des aéronefs à voilure fixe traditionnels. Le projet devrait atteindre sa capacité opérationnelle initiale d'ici 2029-2030.

De plus, des investissements importants seront faits pour développer et acquérir de nouvelles capacités de détection des menaces pour l'Amérique du Nord, y compris pour l'Arctique. En étroite coordination avec les États-Unis, le MDN/FAC investira dans de nouvelles solutions technologiques qui feront partie d'un « système de systèmes » afin de fournir au NORAD une meilleure connaissance de la situation, y compris de nos approches nordiques. Cela comprendra des capacités radar au sol pour permettre l'alerte rapide et le suivi des menaces. Ces capacités viendront compléter les systèmes similaires annoncés par les États-Unis. Le Canada renforcera également les capacités actuelles de surveillance spatiale et réalisera le Projet de renforcement des capacités de surveillance spatiale aux fins de défense.

Le plan du Canada pour moderniser ses contributions au NORAD comprendra également des investissements clés pour soutenir les opérations dans le Nord et l'Arctique, ce qui contribuera à assurer la sécurité et la souveraineté du Canada. Ces investissements comprennent des communications par satellite améliorées et des projets d'infrastructure, qui seront réalisés en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones et nordiques.

Ces initiatives ont pour but de soutenir l'avancement du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada, qui a été élaboré conjointement avec des partenaires autochtones,

territoriaux et provinciaux et qui reflète leurs priorités, notamment la nécessité d'investir davantage dans les technologies de communication et les infrastructures essentielles. L'un des objectifs du Cadre est de faire en sorte que le Canada et ses habitants du Nord et de l'Arctique soient en sécurité et bien défendus, ce à quoi la modernisation du NORAD contribuera. Dans ce contexte, la communauté du renseignement du Canada, y compris le CST, aide le gouvernement du Canada à gérer le contexte de plus en plus complexe des menaces dans l'Arctique et le Nord, notamment en fournissant des renseignements liés à la sécurité dans l'Arctique. La Défense nationale s'efforcera également de faire converger la mise en œuvre des investissements dans la modernisation du NORAD avec la politique de l'Inuit Nunangat.

Recommandation 7 : Que le gouvernement du Canada renforce la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique en augmentant le nombre des Rangers canadiens et en améliorant l'équipement, la formation et le soutien logistique qui leur sont fournis.

Le gouvernement du Canada est partiellement d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement est déterminé à renforcer la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique et à faire en sorte que les Rangers canadiens aient le soutien dont ils ont besoin pour accomplir leur mandat. Toutefois, les initiatives visant à renforcer la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique vont au-delà des responsabilités des Rangers canadiens.

Les Rangers canadiens, en tant qu'organisation opérationnelle spécialisée des FAC, constituent une capacité locale diversifiée et agile employée par les FAC pour aider le gouvernement du Canada à maintenir une présence dans les régions éloignées, nordiques, côtières et isolées peu peuplées. Les Rangers canadiens assurent une présence des FAC, une capacité opérationnelle locale et un soutien à la résilience des collectivités dans les régions peu peuplées du Canada qui ne peuvent être soutenues rapidement par d'autres éléments des FAC.

Protection, Sécurité, Engagement a donné à l'Armée canadienne le mandat d'améliorer et d'étendre l'instruction et l'efficacité des Rangers canadiens. Par conséquent, l'Armée canadienne a élaboré l'initiative d'amélioration des Rangers canadiens, qui a permis d'ajouter des patrouilles de Rangers canadiens dans les collectivités, d'ajouter des sections au sein des patrouilles et d'améliorer le soutien des Rangers canadiens grâce à de nouveaux postes dans les quartiers généraux des groupes de patrouille des Rangers canadiens. À ce jour, 21 patrouilles, 11 sections et 81 postes de quartier général ont été créés. L'Armée canadienne s'efforce également de mettre à jour ou de rationaliser les politiques et l'administration internes afin de mieux permettre aux Rangers canadiens d'accomplir leurs tâches. Ces initiatives sont conformes au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.

Les Rangers canadiens sont très appréciés pour le travail qu'ils accomplissent et le professionnalisme dont ils font preuve. Ils ne sont pas des soldats - et les entraîner à devenir des soldats modifierait fondamentalement le caractère de leur rôle et les avantages qu'ils procurent au Canada et aux FAC. Les Rangers canadiens ne reçoivent que peu d'entraînement supplémentaire de la part des FAC, sont peu équipés et dépendent généralement de moyens de transport privés, des facteurs qui sont tous très différents de ceux de la Force régulière ou de la

Réserve. Plusieurs Rangers canadiens sont également des piliers de leur communauté. Les retirer de leur communauté pour les entraîner pourrait s'avérer préjudiciable à la communauté ou à leurs moyens de subsistance. Par conséquent, il n'est pas souhaitable d'apporter des changements fondamentaux à la nature des Rangers canadiens ou d'envisager de nouveaux rôles pour les Rangers canadiens, plus adaptés au niveau de condition physique, de capacité, d'entraînement et de tâches de la Force régulière ou de la Réserve.

En plus des initiatives visant à améliorer les Rangers canadiens, le gouvernement du Canada investit dans les capacités et les infrastructures pour consolider la sécurité et la souveraineté dans l'Arctique. Le financement annoncé en juin 2022 pour moderniser le NORAD améliorera les capacités nationales du Canada et contribuera à la protection des régions nordique et arctique du Canada. De même, la mise à jour prochaine de la politique de défense fournira un cadre pour renforcer les défenses du Canada.

Recommandation 8 : Que le gouvernement du Canada renforce la présence des Forces armées canadiennes, tant de la Force régulière que de la Réserve, dans le Nord du pays, et qu'il investisse dans les infrastructures que requiert cette présence accrue; que le gouvernement envisage la possibilité d'établir d'autres unités de réserve dans les trois territoires du Canada. Ces efforts doivent être entrepris en consultation avec les peuples et les communautés autochtones concernés.

Le gouvernement du Canada est partiellement d'accord avec cette recommandation.

À cette fin, il a déjà annoncé des efforts importants pour accroître la présence des FAC dans le Nord, en particulier dans le contexte de la modernisation du NORAD. La mise en œuvre des investissements du MDN/FAC dans le Nord et l'Arctique se fera en consultation avec les provinces et territoires du Nord, ainsi qu'avec les gouvernements et organisations autochtones du Nord et de l'Arctique.

Présence accrue des FAC dans le Nord

Dans le cadre de son plan de modernisation du NORAD, le gouvernement investira dans les infrastructures et les capacités de soutien afin de lancer et de maintenir une forte présence militaire dans tout le pays, au besoin, pour appuyer les missions des FAC, particulièrement dans le Nord et l'Arctique. Le gouvernement modernisera quatre emplacements des FAC dans le Nord; il améliorera l'infrastructure des chasseurs et les capacités d'alerte de réaction rapide² du NORAD dans les bases de tout le Canada; et il fera l'acquisition d'avions de ravitaillement en vol supplémentaires pour appuyer les opérations dans tout le Canada, y compris dans le Nord. Pour s'assurer que les nouvelles infrastructures répondent aux besoins des FAC et maximisent les avantages plus généraux pour les Canadiens, le gouvernement réalisera ces initiatives en travaillant en étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les gouvernements et collectivités autochtones et du Nord.

² L'alerte de réaction rapide est un état de préparation.

Mobilisation et consultation des Autochtones

Le MDN/FAC a mené des discussions préliminaires avec les gouvernements territoriaux et autochtones du Nord, notamment par le biais du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, afin d'établir des relations, de connaître leurs priorités et de déterminer les possibilités de tirer parti des investissements dans la défense pour créer des débouchés économiques et financer des infrastructures polyvalentes dans la mesure du possible. En outre, un plan de travail a été élaboré entre les dirigeants inuits et la Défense nationale par le biais du mécanisme bilatéral permanent avec les Inuits, le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, dans le cadre du nouveau domaine prioritaire Souveraineté, défense et sécurité. L'un des objectifs du plan de travail est de voir dans quelle mesure les exigences en matière d'infrastructure du MDN/FAC peuvent s'arrimer sur une évaluation des besoins en infrastructure propres aux Inuits.

Le Budget 2022 a également alloué 9,5 millions de dollars sur cinq ans à la Défense nationale pour aligner ses opérations et son engagement avec les peuples autochtones sur la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)*. Dans le cadre de ce financement, la Défense nationale créera un fonds pour permettre aux partenaires autochtones de collaborer de manière concrète avec la Défense nationale dans le cadre des initiatives de modernisation du NORAD. Le fonds est destiné à fournir des fonds aux peuples autochtones et à leurs communautés, ainsi qu'à leurs organisations représentatives nationales et régionales, afin de soutenir la mise en œuvre de la DNUDPA, la concertation et l'établissement de relations de collaboration plus étroites. En permettant d'accroître les possibilités de collaboration, le programme contribuera à renforcer notre relation avec les peuples autochtones dans tout le Canada, y compris dans le Nord du pays.

Les relations avec tous les partenaires du Nord et de l'Arctique se poursuivront à long terme et deviendront plus bilatérales et spécifiques aux projets à mesure que la mise en œuvre de la modernisation du NORAD progressera.

Unités de réserve supplémentaires

Les communautés nordiques des territoires du Canada n'ont pas la densité de population ni les infrastructures nécessaires pour soutenir des unités de réserve supplémentaires, qu'il s'agisse de l'armée, de la marine ou de l'aviation. Les localités ont besoin d'une masse critique de candidats intéressés à se joindre à la Première réserve afin d'établir une unité de réserve. De plus, Les FAC auraient besoin d'infrastructures pour soutenir et accueillir des éléments de réserve dans le Nord, lesquelles n'existent pas actuellement. Le 1^{er} Groupe de patrouille des Rangers canadiens maintient une présence dans les territoires, mais il ne constitue pas un élément de la Première réserve. Les FAC collaborent avec les gouvernements territoriaux et autochtones dans le cadre de leurs opérations et de leur planification dans le Nord.

Recommandation 9 : Que le gouvernement du Canada veuille à ce que le personnel des Forces

armées canadiennes soit adéquatement doté en ressources et formé pour fonctionner et se défendre dans un contexte de guerre cognitive.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

La politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, reconnaît que le contexte mondial de la sécurité est défini par la complexité et l'imprévisibilité, et que le Canada doit acquérir une connaissance approfondie de l'environnement informationnel dans lequel il évolue afin de mieux prévoir les crises et d'y réagir. Cela inclut une orientation visant à développer des capacités d'opérations d'information spécifiques aux militaires qui sont nécessaires pour relever ces défis. L'Équipe de la Défense met à jour et fournit des directives aux membres de l'Équipe de la Défense sur les activités dans les médias sociaux. Elle est également engagée dans des activités continues dans ce domaine, qui comprennent :

- la fourniture d'une formation annuelle sur les bonnes pratiques en matière de médias sociaux, avec des exemples d'incidents et de diffusion involontaire d'information qui alimente parfois la désinformation;
- la fourniture d'une formation particulière aux membres des FAC déployés à l'étranger concernant les opérations d'information hostiles locales et les mesures de sécurité pour limiter les répercussions négatives des campagnes hostiles;
- la tenue de séances d'information à participation volontaire avant le départ à l'intention des familles des membres des FAC déployés sur la désinformation et les éventuelles tentatives de désinformation hostiles à l'endroit des familles des militaires déployés;
- l'élaboration d'une politique interne mise à jour de l'Équipe de la Défense pour les opérations dans l'environnement d'information;
- la participation à des réunions interministérielles hebdomadaires sur la désinformation afin d'harmoniser les messages du ministère de la Défense nationale et des FAC avec ceux d'autres ministères pour contrer la désinformation;
- le recours aux médias sociaux pour contrer la désinformation russe à l'appui des efforts et des objectifs du gouvernement du Canada et de ses partenaires du Groupe des cinq;
- l'inclusion de pouvoirs permettant de mener des opérations d'information, y compris des efforts de lutte contre la désinformation, dans les directives pour les opérations en cours;
- la recherche visant à examiner l'utilisation possible de l'intelligence artificielle pour générer des messages visant à contrer l'extrémisme et la désinformation.

Recommandation 10 : Que le gouvernement du Canada investisse dans des capacités défensives et actives de cyberopérations. De plus, il devrait accélérer le recrutement et l'instruction de cyberspécialistes des Forces armées canadiennes et du Centre de la sécurité des télécommunications, et veiller à la protection adéquate de tous les systèmes fédéraux contre les cybermenaces.

Le gouvernement est d'accord avec cette recommandation.

Investir dans des capacités de cyberopérations défensives et actives

Avec la reconnaissance du cyberspace comme un domaine d'opérations, la politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, a engagé le MDN/FAC à adopter une posture plus affirmée dans le cyberspace en améliorant ses capacités défensives et en développant et en employant des cybercapacités actives contre des adversaires potentiels à l'appui des missions militaires autorisées par le gouvernement.

La *Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications* de 2019 a également conféré d'importants pouvoirs au CST, comme la capacité de mener des cyberopérations actives et défensives. La Loi sur le CST donne au CST le pouvoir légal de mener des cyberopérations afin de perturber les menaces étrangères visant le Canada. Les cyberopérations actives permettent au CST, à la demande de la ministre des Affaires étrangères ou avec son consentement, de dégrader, de perturber, de réagir ou d'entraver les capacités, les intentions ou les activités d'individus, d'États et d'organisations étrangers. Le CST peut également utiliser des cyberopérations défensives pour défendre le Canada contre des cybermenaces étrangères en prenant des mesures en ligne. Par exemple, les cyberopérations défensives peuvent être utilisées pour empêcher les cybercriminels de voler des renseignements d'un réseau du gouvernement du Canada en désactivant leur serveur étranger.

En tant que partenaire clé, Services partagés Canada (SSC) soutient également les capacités de cyberopérations défensives du MDN par son travail en tant que membre du Comité tripartite sur la sécurité des TI du gouvernement du Canada et par les services de technologie de l'information qu'il a le mandat de fournir aux organisations du gouvernement du Canada.

Dans le Budget 2022, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 875,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 238,2 millions de dollars en permanence, pour des mesures supplémentaires visant à faire face à l'évolution rapide de la réalité des cybermenaces. Ce financement permettra d'améliorer la capacité du Canada à utiliser les cyberopérations pour prévenir et se défendre contre les cyberactivités et les attaques malveillantes, notamment contre les infrastructures essentielles, ainsi que pour améliorer la résilience des systèmes gouvernementaux essentiels et étendre la protection de la cybersécurité aux petits ministères, organismes et sociétés d'État.

Accroître le recrutement et la formation de cyberspécialistes au sein des FAC et du CST

Protection, Sécurité, Engagement a ordonné la création du groupe professionnel de cyberopérateur des FAC afin d'attirer les meilleurs talents du Canada et d'augmenter considérablement le nombre de militaires affectés à des fonctions cybernétiques. Ce groupe professionnel comprend les membres de la Force de réserve et de la Force régulière qui mènent des cyberopérations défensives et offensives à l'appui des opérations militaires. Le groupe professionnel est présenté sur le site Web des FAC comme un choix de carrière potentiel. Après avoir terminé leur instruction militaire élémentaire, les membres des FAC sélectionnés suivent une instruction intensive qui combine théorie, démonstrations, travaux pratiques, exercices de simulation et formation professionnelle pratique. La première cohorte

de cyberopérateurs a obtenu son diplôme de l'École de communications et d'électronique des Forces canadiennes en septembre 2021 et a depuis commencé à travailler comme analystes de cyberdéfense.

Le CST modernise son programme de recrutement multidisciplinaire afin d'attirer les meilleurs talents du Canada dans un environnement technologique hautement concurrentiel. Au cours des dernières années, le CST a connu une croissance soutenue. Cette croissance, combinée à des taux d'attrition comparativement faibles, reflète l'environnement de travail positif, ainsi que les programmes de perfectionnement et de soutien des employés en place. Les étudiants demeurent une source importante de talents, et le CST dispose d'un solide programme d'alternance travail-études qui continue de se développer. Malgré ses succès, le CST est toujours à la recherche de nouvelles façons d'atteindre de nouveaux employés potentiels, diversifiés et dynamiques.

À un niveau plus général, le gouvernement du Canada s'est engagé à recruter et à maintenir à l'effectif des professionnels des technologies de l'information afin de conserver sa solide posture de cybersécurité. Le gouvernement met activement en œuvre des mesures visant à accroître le recrutement et le maintien à l'effectif de sa base de professionnels des technologies de l'information. Par exemple, SPC a un Programme de perfectionnement des professionnels de la technologie de l'information, qui forme et développe continuellement les compétences des effectifs existants.

Veiller à ce que tous les systèmes fédéraux soient protégés de manière adéquate contre les cybermenaces

Le Centre canadien pour la cybersécurité, au sein du CST, offre une approche unifiée en matière de cybersécurité en coordonnant la défense des réseaux du gouvernement du Canada, ainsi qu'en fournissant des conseils, de l'aide et des informations aux autres ordres de gouvernement et au secteur privé, notamment en ce qui concerne les infrastructures essentielles. Le MDN/FAC est chargé de défendre ses systèmes informatiques, ses réseaux et ses systèmes d'information contre les cybermenaces.

Le CST travaille en étroite collaboration avec ses deux partenaires du Comité tripartite sur la sécurité des TI du gouvernement du Canada – SPC et le Bureau du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT-BDPI) – pour protéger les systèmes fédéraux contre les cybermenaces. En cas de cyberincident malveillant, le CST détecterait l'attaque et diffuserait les informations pertinentes à SPC et au ministère touché. SPC réagirait alors (par exemple en fermant les systèmes touchés) et se remettrait de l'attaque (en appliquant des correctifs et en sécurisant le système). Le SCT-BDPI tirera les leçons des cyberincidents et contribuera à la mise à jour des politiques et des directives.

Pour s'assurer que tous les systèmes fédéraux sont adéquatement protégés contre les cybermenaces, le gouvernement du Canada cherche à étendre, dans la mesure du possible, les services de cyberdéfense avancés à toutes les organisations fédérales.

Recommandation 11 : Que le gouvernement du Canada mette sur pied des stratégies, des politiques et des processus conçus pour garantir la capacité des Forces armées canadiennes de recruter plus de personnes, ainsi qu'un personnel plus diversifié et plus qualifié. De plus, il devrait mettre des mesures en place pour améliorer le taux de rétention dans les Forces armées canadiennes. Finalement, le gouvernement devrait veiller à ce que tout le personnel des Forces armées canadiennes reçoive une formation adéquate et soit équipé correctement.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Comme il est indiqué dans la politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement*, les gens sont au cœur de tout ce que font les FAC pour s'acquitter de leur mandat.

Initiatives de recrutement

Le succès opérationnel des FAC commence par un système de recrutement solide. Le MDN/FAC reconnaissent que l'avenir des FAC dépend de leur capacité à refléter les diverses voix et expériences de la population canadienne. C'est pourquoi les initiatives de recrutement des FAC s'appuient directement sur des recherches et des preuves.

Le MDN/FAC reconnaît que l'accélération du changement de culture au sein des FAC pourrait contribuer à améliorer le recrutement et le maintien des effectifs. À cet effet, le Budget 2022 a alloué des fonds à une série d'initiatives visant à créer un milieu de travail sain, inclusif et sécuritaire, exempt de discrimination, de harcèlement et de violence. De plus amples détails sur les efforts des FAC pour accélérer le changement de culture seront publiés dans la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de la défense nationale intitulé « *La modernisation du recrutement et du maintien des effectifs dans les Forces armées canadiennes* », qui doit être déposé au Parlement au plus tard le 20 octobre 2022.

Les FAC continuent de recueillir des données sur la perception qu'ont les Canadiens d'une carrière dans les FAC et sur leur expérience du site Web de recrutement des FAC (forces.ca), au moyen de sondages auprès du grand public, des candidats et des recrues, ainsi que de groupes de discussion avec les recruteurs. De plus, le MDN/FAC entreprend un examen des initiatives de recrutement des FAC afin de faciliter la revitalisation totale du recrutement et de l'instruction qui devrait avoir lieu au cours des cinq prochaines années. Le processus sera mis à jour régulièrement afin de s'assurer que les FAC conservent leur avantage concurrentiel par rapport au secteur privé en pleine évolution. Les FAC évaluent également les services de recrutement offerts aux personnes récemment enrôlées, effectuent des analyses comparatives entre les sexes plus sur les protocoles de sélection existants et développent des outils de sélection en ligne pour un traitement plus efficace.

Les FAC maintiennent 26 centres de recrutement des Forces canadiennes (24 entièrement opérationnels et deux à temps partiel), où les candidats peuvent trouver des recruteurs bien informés pour faciliter le processus de demande et répondre aux questions. Le MDN/FAC met également en œuvre des initiatives de recrutement ciblées afin d'accroître la représentation

des femmes, des minorités visibles et des peuples autochtones. Ces initiatives comprennent, entre autres, le programme Les femmes font la force, la priorisation des demandes pour les candidats issus de groupes visés par l'équité en matière d'emploi, le Programme d'enrôlement des Autochtones des FAC et le Plan d'équité en matière d'emploi 2021-2026 des FAC. Les FAC explorent également des moyens d'accroître l'enrôlement des résidents permanents. Les initiatives de recrutement seront détaillées davantage dans la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de la défense nationale intitulé « *La modernisation du recrutement et du maintien des effectifs dans les Forces armées canadiennes.* »

Stratégie de maintien des effectifs

Protection, Sécurité, Engagement reconnaît que le maintien en poste d'un personnel hautement qualifié et compétent est essentiel au succès opérationnel des FAC, et que l'on pourrait faire davantage pour retenir les personnes talentueuses que les FAC recrutent. Les membres des FAC ont accès à des soins médicaux et de santé mentale de première classe, à de la formation et à des qualifications, à des possibilités de perfectionnement en leadership, ainsi qu'à une solde, à des avantages sociaux et à une rémunération concurrentiels et complets. Pour s'assurer que les militaires sont au courant de ces avantages, les FAC ont lancé en interne, en juin 2022, *L'offre des FAC*. Ce guide fournit un résumé complet des politiques, programmes et pratiques, y compris les éléments monétaires et non monétaires, offerts aux militaires et à leurs familles. Une version en ligne de *L'offre des FAC* sera lancée avant la fin de 2022. Le guide constitue un outil tout-en-un permettant au personnel des FAC d'explorer ce que les FAC ont à offrir, notamment sur des sujets tels que la solde, les soins de santé, les congés, la réinstallation, la transition, l'éducation, le perfectionnement professionnel, le soutien familial, la diversité et l'inclusion, ainsi que la santé et le bien-être.

Le MDN/FAC a également élaboré une stratégie de maintien des effectifs qui devrait être publiée en septembre 2022. De nombreux éléments de la stratégie, ou à l'appui de celle-ci, sont actuellement en cours, y compris, mais sans s'y limiter, un entretien de maintien des effectifs de l'unité, le projet « Le Canada sans faille » et les sondages des FAC. D'autres détails sur le maintien des effectifs et les initiatives connexes seront publiés dans le cadre de la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent de la défense nationale intitulé « *La modernisation du maintien des effectifs et du recrutement dans les Forces armées canadiennes.* »

Instruction élémentaire

Toutes les nouvelles recrues doivent suivre l'instruction élémentaire, un cours de formation de dix semaines qui comprend l'histoire militaire, les connaissances et compétences militaires de base, les exercices militaires, les exercices sur le terrain, un cours de confiance et une évaluation de la condition physique. L'instruction élémentaire enseigne aux nouvelles recrues les compétences et les connaissances de base nécessaires pour réussir dans un environnement militaire. Les FAC modernisent actuellement l'instruction élémentaire en tant qu'élément fondamental de leur efficacité opérationnelle, en mettant l'accent sur les valeurs

professionnelles, la résilience et les compétences militaires de base, dans le but de constituer des équipes plus inclusives. Le MDN/FAC prévoit trois lignes d'effort pour moderniser l'instruction, notamment : (1) l'élaboration d'un cours de qualification militaire de base de huit semaines qui sera mis à l'essai à la fin de l'année financière 2022-2023, en vue d'un lancement officiel au cours de l'année financière 2023-2024; (2) l'introduction d'un Système de gestion des effectifs en formation élémentaire pour optimiser le cheminement entre l'admission et le moment où un militaire possède toutes les qualifications requises pour son premier emploi dans le rôle militaire qui lui est assigné; et (3) la détermination de gains d'efficacité en matière d'instruction en concevant et en lançant un programme pilote intégré d'instruction individuelle et collective pour un modèle d'instruction élémentaire mixte. Tous les membres des FAC reçoivent la même instruction de base et une instruction supplémentaire propre à leur profession lorsqu'ils accèdent au groupe professionnel militaire de leur choix. L'instruction spécifique à un groupe professionnel fait également l'objet d'efforts de modernisation.

Équiper les FAC

Les investissements du Canada dans l'équipement et le matériel nécessaires pour soutenir la future force du Canada seront à la hauteur de l'investissement important dans son personnel. Dans le cadre de Protection, Sécurité, Engagement, le Canada investit dans l'acquisition de nouveaux navires, le remplacement d'une grande partie de ses capacités de combat terrestre tout en modernisant les systèmes de commandement et de contrôle, l'acquisition de nouveaux avions de chasse et le remplacement des flottes d'avions existantes. De plus, comme les plateformes militaires (p. ex., les navires, les aéronefs et les véhicules de combat) peuvent avoir des cycles de vie de 20 à 30 ans ou plus, le MDN/FAC investit dans ces actifs et leur fournissent un soutien matériel pendant toute leur durée de vie afin de les garder pertinents sur le plan opérationnel. La planification des capacités pour les FAC est effectuée sur un horizon de 20 ans afin que les FAC puissent continuer à remplir leur mandat dans un environnement en évolution. Le Budget 2022 a alloué 6,1 milliards de dollars (selon la comptabilité d'exercice) sur cinq ans, à compter de 2022-2023, dont 1,3 milliard de dollars d'amortissement résiduel et 1,4 milliard de dollars en continu au MDN/FAC, notamment pour des investissements dans l'équipement et la technologie. Le gouvernement s'est également engagé à revoir l'effectif et les capacités des FAC dans le cadre de la mise à jour de la politique de défense. Cela permettra de s'assurer que les FAC sont équipées pour contrer les menaces actuelles et futures.

Recommandation 12 : Que le gouvernement du Canada réforme les processus d'approvisionnement en matière de défense au Canada pour veiller à ce que les principaux systèmes d'armes et l'équipement militaire soient fournis rapidement aux Forces armées canadiennes.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Le MDN/FAC, en collaboration avec SPAC, ISDE et les organismes centraux, dirige et participe à un certain nombre d'initiatives en cours qui amélioreront le processus d'approvisionnement en matière de défense et démontrera une gestion efficace de l'argent des contribuables. Ces

initiatives en cours peuvent être réparties dans les catégories suivantes : Surveillance et mobilisation, Initiatives stratégiques, et Perfectionnement professionnel.

Surveillance et mobilisation

Le MDN/FAC collabore avec les intervenants du gouvernement pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui amélioreront la réalisation de projets moins risqués et moins complexes. Ces initiatives comprennent la collaboration avec SPAC pour les achats à risque, l'amélioration de la coordination interne, le recours accru à la délégation de pouvoirs et la simplification du processus d'approbation. De cette façon, le Ministère a respecté l'engagement pris dans *Protection, Sécurité, Engagement* de réduire d'au moins 50 % le temps d'élaboration et d'approbation des projets à faible risque et peu complexes.

Le MDN continue d'explorer et de promouvoir des pratiques et des processus d'acquisition novateurs, et de rechercher une collaboration accrue avec l'industrie. Le Ministère a consulté l'industrie par l'entremise du Groupe consultatif de l'industrie de la défense, de l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité et de l'Association des industries aérospatiales du Canada afin de gérer les impacts de la COVID-19 sur les projets de défense et les chaînes d'approvisionnement et de cerner les possibilités de travaux futurs.

Le MDN et les FAC intègrent également les conseils du Comité d'examen indépendant des acquisitions de la Défense et des contributeurs au programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité. Par exemple, pour réduire les délais d'acquisition, le MDN a obtenu des pouvoirs accrus pour passer des marchés directement pour des projets moins complexes et à faible risque. Il a également simplifié les processus d'approbation au moyen du processus d'approbation des projets adapté, ce qui a permis d'obtenir des gains en matière de calendrier de deux à cinq fois plus rapidement pour les projets moins complexes et à faible risque. Le MDN/FAC examine attentivement les initiatives visant à réduire les délais d'acquisition afin de s'assurer que les risques liés à l'approvisionnement sont atténués et que les délais raccourcis ne sont pas atteints aux dépens de processus d'approvisionnement rigoureux.

Initiatives stratégiques

Le MDN/FAC a lancé plusieurs initiatives stratégiques pour améliorer l'acquisition de biens d'équipement majeurs et la gestion des projets.

- L'Initiative de gestion du calendrier et de la valeur acquise vise à améliorer la planification et l'exécution des calendriers de projet au moyen d'une méthode d'estimation en trois points fondée sur les risques. En améliorant les fondements des relations contractuelles entre l'industrie et le gouvernement, le Ministère est en mesure de gérer plus efficacement les projets et de respecter les contraintes en matière de ressources tout en offrant des incitatifs à l'industrie pour qu'elle améliore ses processus.
- Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité, lancé en 2017-2018, encourage les universitaires et d'autres intervenants à présenter des idées novatrices

dans le domaine de la recherche et du développement qui pourraient améliorer la défense et la sécurité du Canada. Depuis le début du programme, plus de 450 propositions ont été reçues.

SPAC a également un certain nombre d'initiatives en cours pour améliorer l'approvisionnement en matière de défense.

- Le projet pilote de passation de marchés en fonction du risque accorde à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement (SPA) le pouvoir de passer des marchés pour des projets à faible risque. Il vise à accélérer les approbations et à permettre au Conseil du Trésor de concentrer son approbation sur les contrats à plus haut risque et plus complexes. Au cours de la période pilote de 18 mois, 28 marchés de défense ont été approuvés : 17 par la ministre des SPA, pour une valeur de plus de 2,5 milliards de dollars, et 11 par le Conseil du Trésor, pour une valeur de plus de 14 milliards de dollars. L'approche fondée sur le risque pour les acquisitions de défense a été prolongée en 2020 pour cinq ans et devrait continuer à améliorer la rapidité des acquisitions de défense à faible risque. SPAC collabore avec le MDN/FAC à l'élaboration d'un cadre d'évaluation de l'approche fondée sur le risque qui sera utilisé à compter de l'année financière 2023-2024.
- SPAC progresse également dans la mise en œuvre de l'initiative de modernisation des contrats, qui vise à assurer la cohérence et à réduire la complexité des contrats gouvernementaux en fonction des commentaires des fournisseurs. En 2022-2023, SPAC pilotera ce nouveau modèle contractuel sur un plus grand volume d'achats et mettra en œuvre les pratiques exemplaires.
- SPAC fait également progresser la mise en œuvre d'AchatsCanada, un écosystème d'outils d'approvisionnement électronique qui permettra aux entreprises canadiennes de faire plus facilement affaire avec le gouvernement. En 2022-2023, le site Web AchatsCanada de SPAC deviendra le service électronique d'appels d'offres officiel du gouvernement du Canada, ainsi que le point d'accès unique pour les appels d'offres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que les appels d'offres pour les municipalités, les établissements d'enseignement, les écoles et les hôpitaux.

Perfectionnement professionnel

Le MDN/FAC s'est efforcés d'affiner la planification des projets et de prévoir les dépenses liées aux projets en améliorant les techniques d'établissement des coûts et des calendriers. Afin d'uniformiser et d'améliorer les pratiques d'établissement des coûts dans l'ensemble du Ministère, le MDN/FAC a créé le Centre d'établissement des coûts de la Défense.

Le MDN/FAC s'emploie également à professionnaliser la gestion de projet par le biais du Programme de développement des compétences des gestionnaires de projet. Ce programme vise à offrir aux gestionnaires de projet des possibilités de perfectionnement et d'apprentissage, et à définir un cadre d'accréditation. L'une de ces possibilités d'apprentissage est le certificat en leadership en matière de projets et d'acquisitions complexes de l'École de

gestion Telfer de l'Université d'Ottawa, que les employés du MDN et les membres des FAC peuvent utiliser pour accroître leurs compétences en gestion de projet. Le Programme de développement des compétences des gestionnaires de projet permet de s'assurer que les gestionnaires de projet sont accrédités à l'un des trois niveaux en fonction de leur formation, de leur expérience et de leurs compétences en leadership, et qu'ils sont ensuite affectés à des projets dont le niveau de complexité et de risque est approprié.

Le MDN s'engage à continuer d'innover en matière d'approvisionnement agile, en collaboration avec le SCT et le SPAC.

Recommandation 13 : Que, pour éviter que les Forces armées canadiennes ne soient pas en mesure de s'acquitter de leurs engagements, le gouvernement du Canada lance dès que possible un projet d'approvisionnement en vue de remplacer les sous-marins canadiens de la classe Victoria. Dans le cadre de ce programme, il devrait acquérir des sous-marins qui pourraient naviguer dans tous les milieux marins, y compris dans l'Arctique.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

La concurrence stratégique s'est considérablement accélérée au cours des dernières années, tout comme la prolifération des sous-marins dans les régions indopacifique, atlantique et arctique. Comme le prévoit *Protection, Sécurité, Engagement*, les forces navales du Canada doivent être composées d'un ensemble équilibré de plates-formes capables d'assurer la sécurité du Canada, sa souveraineté dans le Nord et l'Arctique ainsi que sa capacité à poursuivre ses objectifs et ses intérêts sur la scène mondiale. Les sous-marins sont des actifs stratégiques clés capables de défendre les approches maritimes du Canada, de dissuader les adversaires potentiels qui cherchent à accéder au Nord canadien et à le contrôler, et de contribuer aux efforts plus vastes déployés avec les partenaires et les alliés pour maintenir l'ordre international fondé sur des règles.

Le gouvernement explore des options pour s'assurer que la Marine est équipée pour opérer dans le futur contexte de menace prévu en 2040 et au-delà. Le MDN/FAC a mis sur pied une équipe de projet de sous-marins afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale en temps opportun au sujet d'une classe potentielle de sous-marins de remplacement, et d'éviter toute lacune dans la capacité des sous-marins.

Entre-temps, pour combler l'écart entre les sous-marins actuels de la classe Victoria et une capacité future, *Protection, Sécurité, Engagement* s'est engagée à moderniser les sous-marins existants. La politique de défense a annoncé que le Canada moderniserait et exploiterait ses quatre sous-marins de la classe Victoria afin d'assurer leur efficacité continue jusqu'au milieu ou à la fin des années 2030.

Recommandation 14 : Que le gouvernement du Canada envisage d'augmenter ses investissements et sa présence militaires dans la région indopacifique. Aussi, le gouvernement devrait établir un partenariat de défense avec des pays de la région attachés

aux mêmes valeurs.

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation.

Au cours des prochaines décennies, aucune région du monde ne devrait avoir autant d'impact sur la situation économique, sécuritaire et humaine mondiale que l'Indopacifique. Le déplacement du poids économique et stratégique mondial vers cette région est structurel et durable.

Le gouvernement du Canada lancera une Stratégie pour l'Indopacifique complète qui misera sur tous les éléments de l'Équipe de la Défense du Canada – la Marine royale canadienne, l'Aviation royale canadienne, l'Armée canadienne, les Forces d'opérations spéciales, ainsi que les civils de la Défense et d'autres partenaires de la Défense comme le CST. Cela permettra au Canada d'approfondir de façon concrète ses partenariats de défense dans la région indopacifique et de promouvoir la sécurité et la prospérité de tous les Canadiens. Le MDN/FAC tiendra également compte de l'importance accrue de la région indopacifique dans le cadre de la mise à jour de la politique de défense du Canada. Le gouvernement du Canada reconnaît également l'importance de développer des cyberpartenariats avec des pays de la région indopacifique partageant les mêmes idées, afin de lutter contre la cybercriminalité, d'accroître le renforcement des capacités et d'élever le niveau de la cybersécurité collective.

Au cours des dernières années, le MDN/FAC a déployé des efforts considérables pour accroître la présence militaire globale du Canada dans la région indopacifique afin de renforcer les partenariats de longue date avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis dans le cadre du Groupe des cinq, de consolider les relations de défense avec le Japon et la Corée du Sud et d'élargir la coopération en matière de sécurité avec les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Autre exemple de nos partenariats bilatéraux croissants en matière de défense dans la région, en juin 2022, le Canada et Singapour ont signé un accord de coopération en matière de défense. En outre, les FAC ont ouvert de nouveaux bureaux d'attachés de défense canadiens au Vietnam et en Malaisie en 2020, pour un total de 12 bureaux d'attachés dans la région. Le CST continue également de fournir des conseils en matière de cybersécurité, des orientations et des renseignements électromagnétiques étrangers à d'autres ministères afin de s'assurer qu'ils sont soutenus dans leurs engagements internationaux, notamment dans la région indopacifique.

Le Canada a accru sa présence militaire dans la région dans le cadre de l'opération PROJECTION, au cours de laquelle des frégates canadiennes ont effectué des visites portuaires et pris part à des exercices et à des transits conjoints afin d'améliorer l'interopérabilité avec les marines partenaires. Dans le cadre de l'opération NEON, les FAC ont déployé régulièrement des ressources maritimes en Asie du Nord-Est pour aider à la mise en œuvre des sanctions des Nations Unies contre la Corée du Nord, au sein d'un groupe de neuf nations partageant les mêmes idées. En outre, les FAC ont augmenté le nombre de militaires affectés au Commandement des Nations Unies, ce qui renforce une contribution ininterrompue depuis 70 ans à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne.